

AUTO MOTO ECOLE GENEVEY

**16 AV DR GUYONNET
38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS**

**24 RUE BAYARD
38260 LA COT EST ANDREE**

agr:08620/00170

Programmes de formation aux permis des différentes catégories

AUTO MOTO ECOLE GENEVEY

16 AV DR GUYONNET
38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS

24 RUE BAYARD
38260 LA COT EST ANDREE

agr:08620/00170

Table des matières

I.	Programme de formation pour les catégories B, AAC ET CS.....	3
II.	Programme de formation à la catégorie AM	9
1.	Module 1 : Formation pratique hors circulation (durée 2 heures)	9
2.	Module 2 : Formation pratique en circulation (durée 4 heures effectives par élève)	10
3.	Module 3 : Sensibilisation aux risques (durée 1 heure)	11
III.	Formation théorique	12
IV.	Programme de formation pour les catégories A1 / A2 /A	12
V.	Programme de formation permis B96.....	16
VI.	Programme de formation au Permis BE	17
VII.	Programme de formation code 78	19

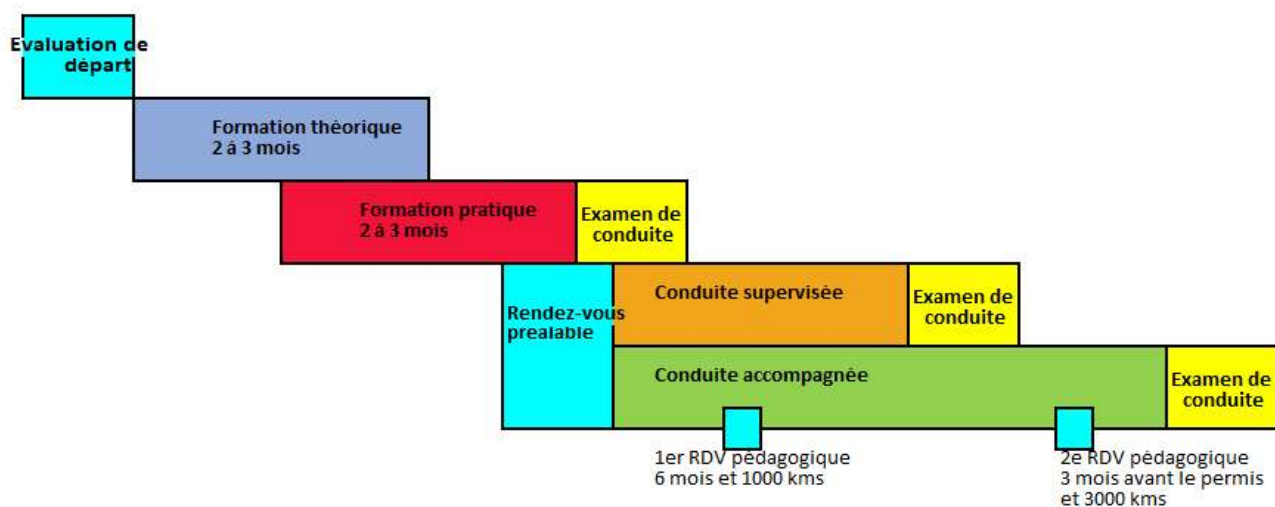
AUTO MOTO ECOLE GENEVEY

16 AV DR GUYONNET
38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS

24 RUE BAYARD
38260 LA COT EST ANDREE

agr:08620/00170

I. Programme de formation pour les catégories B, AAC ET CS



L'évaluation de départ permet de mesurer le niveau du stagiaire, de déterminer un prévisionnel d'heures de formation afin d'atteindre le niveau permettant de réussir l'examen de conduite. Suite à cela, nous établissons un contrat de formation.

La formation théorique préparatoire à l'examen du code :

- Une formation qui peut être dispensée en salle, par l'intermédiaire de cours audiovisuels libres, avec corrections par un enseignant qualifié et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité, ou par l'intermédiaire d'une plateforme en ligne.

AUTO MOTO ECOLE GENEVEY

16 AV DR GUYONNET
38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS

24 RUE BAYARD
38260 LA COT EST ANDREE

agr:08620/00170

- Cours collectifs dispensés par un enseignant de la conduite, dans nos locaux selon des thèmes déterminés d'une durée de 1 heure

Les thèmes abordés et les compétences développées sont les suivants :

- La vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route
- Les effets des perturbateurs comme l'alcool, les drogues et les médicaments
- L'influence des états émotionnels et de la fatigue
- Les risques au regard des conditions atmosphériques environnantes et des états de la chaussée
- Etre capable de percevoir, analyser et décider du comportement à adopter

La formation pratique débute lorsque l'élève a atteint un niveau théorique suffisant. La formation s'articule autour des 4 axes suivants :

1. MAÎTRISER LE MANIEMENT DU VÉHICULE DANS UN TRAFIC FAIBLE OU NUL

Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.

Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.

Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.

Démarrer et s'arrêter.

Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.

Utiliser la boîte de vitesses.

Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.

Regarder autour de soi et avertir.

Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

AUTO MOTO ECOLE GENEVEY

16 AV DR GUYONNET
38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS

24 RUE BAYARD
38260 LA COT EST ANDREE

agr:08620/00170

2. APPRÉHENDER LA ROUTE ET CIRCULER DANS DES CONDITIONS NORMALES

Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.

Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.

Adapter l'allure aux situations.

Tourner à droite et à gauche en agglomération.

Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.

Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

AUTO MOTO ECOLE GENEVEY

16 AV DR GUYONNET
38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS

24 RUE BAYARD
38260 LA COT EST ANDREE

agr:08620/00170

3. CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS

Evaluer et maintenir les distances de sécurité.

Croiser, dépasser, être dépassé.

Passer des virages et conduire en déclivité.

Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.

S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.

Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.

Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.

Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.

Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts ...

AUTO MOTO ECOLE GENEVEY

16 AV DR GUYONNET
38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS

24 RUE BAYARD
38260 LA COT EST ANDREE

agr:08620/00170

4. PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, SÛRE ET ÉCONOMIQUE

Suivre un itinéraire de manière autonome.

Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.

Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.

Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.

Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).

Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.

Pratiquer l'écoconduite.

L'élève se voit remettre un livret d'apprentissage, regroupant les thèmes ci-dessus, qu'il doit présenter à chaque leçon, afin de suivre son évolution. Une fiche de suivi est remplie en parallèle afin de tracer les leçons et les progrès de l'élève.

Les leçons de conduite sont réalisées en voiture école, d'une durée de 1 heure minimum. Le stagiaire est accompagné à chaque fois d'un enseignant qualifié et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Un minimum légal de 20h doit être réalisé avant présentation à l'examen. Toutefois, la durée de la formation dépend de :

- l'évaluation de départ
- du temps d'apprentissage nécessaire pour valider les 4 thèmes de la formation
- la motivation et l'assiduité de l'élève.

La conduite supervisée peut avoir lieu après un forfait de 20h de cours de conduite, l'obtention du code de la route et l'obtention de l'attestation de fin de formation initiale. Un rendez vous préalable de 2h avec l'accompagnateur et l'enseignant permet de relever les points forts et les points faibles

AUTO MOTO ECOLE GENEVEY

16 AV DR GUYONNET
38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS

24 RUE BAYARD
38260 LA COT EST ANDREE

agr:08620/00170

de l'élève, en pratique (conduite en circulation) et en théorique (échanges avec d'autres élèves et accompagnateurs).

La durée de la phase de conduite supervisée est libre (il n'y a ni minimum ni maximum de temps), l'élève n'est pas tenu de parcourir un nombre défini de kilomètres avec son accompagnateur. Il n'y a donc aucun minimum imposé par la loi, on peut choisir de faire la conduite supervisée pour une courte période aussi bien que pour une très longue. Toutefois, la conduite supervisée est valable uniquement sur le territoire français. Le véhicule utilisé pour la conduite supervisée doit être muni d'un disque « conduite accompagnée ». L'élève est soumis aux mêmes limitations de vitesse que les jeunes conducteurs.

La conduite supervisée permet, entre autres, de ne pas perdre ses acquis entre 2 passages à l'examen.

La conduite accompagnée peut avoir lieu après un forfait de 20h de cours de conduite, l'obtention du code de la route et l'obtention de l'attestation de fin de formation initiale. Un rendez vous préalable de 2h avec l'accompagnateur et l'enseignant permet de relever les points forts et les points faibles de l'élève, en pratique (conduite en circulation) et en théorique (échanges avec d'autres élèves et accompagnateurs).

La durée minimum de la phase de conduite accompagnée est fixée à 1 an sans durée maximum.

Dans tous les cas, le stagiaire doit avoir parcouru au minimum 3 000 km.

Après avoir débuté la conduite accompagnée, le stagiaire et au moins l'un des accompagnateurs participent à deux rendez-vous pédagogiques obligatoires (3h minimum).

Ces rendez-vous se dérouleront en présence de l'enseignant de l'auto-école.

Le premier aura lieu après 6 mois de conduite accompagnée et 1000kms effectués.

Le second a lieu à l'issue des 3000 km que vous aurez réalisés, et 3 mois avant de passer l'examen de la conduite.

Chaque rendez vous contient une partie pratique (conduite en circulation) et une partie théorique (séance en salle). Ces rendez vous permettent à l'enseignant de constater vos progrès et répondre à toutes les interrogations du stagiaire ou accompagnateur.

Au terme des 3000kms, l'autoécole délivre une attestation de fin de conduite accompagnée, et le stagiaire peut s'inscrire à l'examen de la conduite.

AUTO MOTO ECOLE GENEVEY

16 AV DR GUYONNET
38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS

24 RUE BAYARD
38260 LA COT EST ANDREE

agr:08620/00170

II. Programme de formation à la catégorie AM

1. Module 1 : Formation pratique hors circulation (durée 2 heures)

Acquisition des connaissances suivantes :

- Les équipements indispensables à la conduite d'un cyclomoteur (leurs rôles).
- La connaissance des principaux organes du véhicule.
- Savoir effectuer les contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité.
- La maîtrise technique du véhicule hors circulation.

Les équipements – Leurs rôles

- Le port obligatoire du casque, son rôle. Le choix d'un casque adapté. L'utilisation, le réglage et l'entretien d'un casque.
- Les vêtements adaptés : combinaison ou blouson de cuir ou veste épaisse, pantalons épais, bottes ou chaussures fermées et montantes, gants. Leurs rôles : protection en cas d'intempéries, de chutes et détectabilité de jour comme de nuit.

La découverte des principaux éléments du véhicule – Les contrôles indispensables à l'entretien et au maintien de la sécurité

- Le tableau de bord : (compteur, voyants, témoins).
- L'éclairage : savoir vérifier la propreté et le fonctionnement des feux avant chaque départ. Savoir régler la hauteur du projecteur.
- Les freins : en fonction du type de freins (à tambours ou à disque), savoir contrôler l'usure éventuelle, régler le câble ou contrôler le niveau du liquide de freins.
- Les pneumatiques : (contrôle de la pression et des flancs)
- La chaîne : savoir vérifier la tension et le graissage.
- L'huile moteur : connaître l'emplacement du réservoir, savoir vérifier le niveau et rajouter de l'huile si nécessaire.
- Batterie : savoir la brancher et connaître les dangers inhérents aux véhicules électriques.
- Le Carburant : connaître l'emplacement du réservoir et savoir vérifier le niveau.

La maîtrise du véhicule hors circulation

- La position de conduite (bras, dos, jambes, pieds et mains).
- Le réglage du/des rétroviseurs.

AUTO MOTO ECOLE GENEVEY

16 AV DR GUYONNET
38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS

24 RUE BAYARD
38260 LA COT EST ANDREE

agr:08620/00170

- Pour le quadricycle (réglage du siège, du volant et des rétroviseurs).
- La mise en marche, le démarrage et l'arrêt du véhicule.
- Pour les cyclomoteurs : le maintien de l'équilibre et de la stabilité en ligne droite (exercice avec et sans passager).
- Le ralentissement, le freinage et l'immobilisation du véhicule (pour les cyclomoteurs, le maintien de l'équilibre et de la stabilité).
- Tourner à droite et à gauche, réaliser des virages et demi-tour (importance du regard). Pour les cyclomoteurs, exercices avec et sans passager, le maintien de la stabilité.
- Réaliser des manœuvres de freinage et d'évitement.

2. Module 2 : Formation pratique en circulation (durée 4 heures effectives par élève)

Le module en circulation permet l'acquisition des connaissances et compétences suivantes :

- Démarrer le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation :
- S'insérer en sécurité dans la circulation.
- Prendre en compte la vitesse des autres véhicules et s'assurer d'être bien vu.
- Ralentir et immobiliser le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter :
- Freinage et maintien de la stabilité du cyclomoteur.
- Arrêt et départ en circulation (feux, stop...).
- Ralentir pour quitter la circulation et s'arrêter.

Recherche des indices utiles (signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers) :

- Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées (autres usagers, configuration des lieux, visibilité...).
- Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances.
- Négocier un virage.

Choisir la position sur la chaussée :

- En ligne droite, virage, en situation de croisement ou de dépassement.

AUTO MOTO ECOLE GENEVEY

16 AV DR GUYONNET
38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS

24 RUE BAYARD
38260 LA COT EST ANDREE

agr:08620/00170

- En tenant compte de la signalisation verticale et horizontale : marquage au sol, voies réservées...
- En tenant compte des particularités des autres véhicules (notamment des véhicules lourds) : gabarit, angles morts...

Franchir les différents types d'intersections :

- Détecter et identifier le type d'intersection.
- Évaluer la visibilité.
- Adapter sa vitesse.
- Respecter les règles relatives aux ordres de passage.
- S'arrêter le cas échéant et repartir.
- Dégager une intersection.

Changer de direction :

- Avertir de son intention.
- Se placer ; Tenir compte des particularités des autres véhicules (notamment des véhicules lourds) : gabarit, angles morts...
- Adapter sa vitesse.
- Respecter les règles de priorité.
- Dégager l'intersection.

3. Module 3 : Sensibilisation aux risques (durée 1 heure)

Ce module aborde les thèmes suivants :

- Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et quadricycle légers à moteur, et aux cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules.
- La vitesse et ses conséquences (équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage).
- Échange sur les comportements par rapport au phénomène vitesse.
- Échange sur les situations vécues en première partie de conduite en circulation.

AUTO MOTO ECOLE GENEVEY

16 AV DR GUYONNET
38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS

24 RUE BAYARD
38260 LA COT EST ANDREE

agr:08620/00170

III. Formation théorique

Lors de la formation théorique communément appelée formation au « code de la route », l'élève suivra des cours portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur.

Les thèmes abordés sont les suivants :

- Le conducteur
- Les autres usagers de la route
- La responsabilité
- Les éléments mécaniques et sécurité
- Les équipements de sécurité des véhicules
- Les précautions à l'égard des occupants
- Les principales règles de circulation routière
- La route
- L'environnement

La formation théorique peut se faire soit en formation présentielle, à distance ou mixte au libre choix du stagiaire. En présentiel, la formation se déroule à l'autoécole aux horaires d'ouverture du bureau. Il s'agit de séries de test corrigées et expliquées par un enseignant de la conduite. A distance, le stagiaire a un accès à notre plateforme internet, il peut s'entraîner à n'importe quel moment. Un suivi de sa progression est réalisé par l'autoécole. Il peut contacter l'autoécole pour n'importe quelles questions concernant la formation. Il peut aussi compléter sa formation à distance lorsqu'il en éprouve le besoin par des séries corrigées par un enseignant à l'autoécole afin de pouvoir échanger en direct avec un enseignant.

Des cours théoriques en présentiel sont également proposés pour couvrir différents thèmes importants tels que : l'alcool et les drogues, la vitesse, la fatigue, la sécurité... Ces cours sont présentés par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

Les horaires des cours sont affichés sur notre site et au sein de l'école de conduite.

IV. Programme de formation pour les catégories A1 / A2 / A

OBJECTIFS

AUTO MOTO ECOLE GENEVEY

16 AV DR GUYONNET
38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS

24 RUE BAYARD
38260 LA COT EST ANDREE

agr:08620/00170

Être capable en toute sécurité de conduire et manœuvrer une motocyclette de façon responsable et sans mettre sa sécurité et celle des autres en danger (maximum 125 cm 2 pour la catégorie A1).

Etre capable de maîtriser les compétences relatives au programme en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

Toute personne voulant se former à la conduite d'une motocyclette.

Catégorie permis	Type de 2 ou 3 roues	Conditions d'inscription	Conditions d'obtention du permis
Permis A1	125 cm3 au maximum	Avoir au minimum 16 ans, Posséder l'ASSR ou l'ASR, Etre de nationalité française ou avoir un titre de séjour valide	Posséder le code de la route depuis moins de 5 ans Epreuve HC Epreuve CIR
	2 roues < 11kW		
	3 roues < 15 kW		
Permis A2	2 roues < 35 kW	Avoir au minimum 18 ans, Posséder l'ASSR ou l'ASR, Etre de nationalité française ou avoir un titre de séjour valide	Posséder le code de la route depuis moins de 5 ans Epreuve HC Epreuve CIR
	3 roues < 15 kW		
Permis A	2 ou 3 roues toutes puissances	Avoir au minimum 18 ans, Posséder l'ASSR ou l'ASR, Etre de nationalité française ou avoir un titre de séjour valide	Posséder le code de la route depuis moins de 5 ans Epreuve HC Epreuve CIR
	avec ou sans side-car		
	Puissance/poids < 0,2 kW/Kg		

HC : le plateau ou épreuve hors circulation (HC)

CIR : épreuve en circulation.

Bon à savoir :

- si vous possédez le permis A2 depuis 2 ans, il est possible de passer le permis A dès 20 ans
- Depuis le 1^{er} janvier 2011, les **titulaires du permis B peuvent obtenir le permis A1** après une **formation de 7 h** comprenant 2 h de théorie, 2 h de pratique sur plateau et 3 h de conduite en circulation réelle.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Enseignants titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R.) et de la MENTION DEUX ROUES

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salle de cours équipée de moyens multimédias.
- Véhicules de la catégorie motocyclette adaptés à l'enseignement.

AUTO MOTO ECOLE GENEVEY

16 AV DR GUYONNET
38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS

24 RUE BAYARD
38260 LA COT EST ANDREE

agr:08620/00170

- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques.

EFFECTIFS

Leçons théoriques (code de la route et sécurité routière) collectives
Leçons pratiques pouvant être collective avec un véhicule par élève

PROGRAMME cf PJ détails des compétences REMC /MATRICE GDE

Atteindre et valider les 4 compétences du programme de formation du permis A1 A2 A,
construit en relation avec le Référentiel pour l'Education à une mobilité Citoyenne (REMC) et la
matrice GDE

1 MAÎTRISER LE MANIEMENT DE LA MOTO À VITESSE RÉDUITE...		
Compétences	☐ non abordées	☒ abordées ☒ traitées ☒ assimilées
a Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard.	01	
b Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord.	02	
c Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur)	03	
d Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine. Descendre de la machine en sécurité.	04	
e Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances.	05	
f Monter et rétrograder les rapports de vitesse.	06	
g Maîtriser la réalisation d'un freinage	07	
h Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité.	08	
i Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager).	09	
j Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique).	10	
k Maîtriser les techniques d'inclinaison.	11	
l Réaliser un freinage d'urgence.	12	

2 APPRÉHENDER LA ROUTE...		
Compétences	☐ non abordées	☒ abordées ☒ traitées ☒ assimilées
a Connaître et respecter les règles de circulation.	13	
b Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues).	14	
c Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.	15	
d Adapter l'allure aux situations.	16	
e Être en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité.	17	
f Tourner à droite et à gauche.	18	
g Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.	19	
h Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.	20	

AUTO MOTO ECOLE GENEVEY

16 AV DR GUYONNET
38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS

24 RUE BAYARD
38260 LA COT EST ANDREE

agr:08620/00170

3 CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES...				
Compétences	☐ non abordées	☒ abordées	☒ traitées	☒ assimilées
a Évaluer et maintenir les distances de sécurité.		☐		
b Croiser, dépasser et être dépassé.		☐		
c Négocier les virages de la façon la plus sécurisante.		☐		
d Communiquer avec les autres usagers.		☐		
e Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.		☐		
f Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible.		☐		
g S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.		☐		
h Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense.		☐		
i Connaître les règles relatives à la circulation inter-files. Savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent.		☐		
j Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.		☐		
k Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, etc.		☐		

4 PRATIQUER UNE CONDUITE...				
Compétences	☐ non abordées	☒ abordées	☒ traitées	☒ assimilées
a Suivre un itinéraire de manière autonome.		☐		
b Préparer et effectuer un trajet longue distance en autonomie.		☐		
c Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer.		☐		
d Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir.		☐		
e Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aides à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse).		☐		
f Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la motocyclette.		☐		
g Pratiquer l'éco-conduite.		☐		

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Évaluations continues et de synthèse correspondant aux contenus du Référentiel d'Éducation pour une Mobilité Citoyenne (REMC)

- Épreuve pratique de l'examen du Permis de conduire de la catégorie A1 ou A2: à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux.

SANCTION VISÉE

- Permis de conduire de la catégorie A1 ou A2

Pour obtenir la catégorie A : accessible au bout de 2 ans de permis A2 et après avoir suivi une formation de 7 h à l'auto-école

DURÉE DE LA FORMATION

- Obligation légale : 20h de formation théorique et 20 h de formation pratique
- Déterminée lors de l'évaluation de départ puis adaptée si nécessaire en fonction de l'évolution de l'apprentissage de la personne

AUTO MOTO ECOLE GENEVEY

16 AV DR GUYONNET
38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS

24 RUE BAYARD
38260 LA COT EST ANDREE

agr:08620/00170

V. Programme de formation permis B96

Objectifs de la formation

Être capable de conduire et manœuvrer un véhicule de la catégorie B, attelé d'une remorque d'un PTAC supérieur à 750 kg et ne dépassant pas 3,5 tonnes, lorsque l'addition des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est compris entre 3,5 et 4,25 tonnes.

- Assurer sa sécurité et celle de son environnement
- Obtenir le permis B96

Public cible

Tout public souhaitant passer son permis B96

Pré-requis

- Être apte médicalement
- Être titulaire du permis B
- Être âgé de 18 ans révolu

Déroulement de la formation

Cette formation d'une durée de 7 heures se déroule en 2 temps :

- **4 heures de formation hors circulation** pour connaître et comprendre l'utilité de la réglementation, de la signalisation et des règles spécifiques à la conduite d'un ensemble, des vérifications avant le départ et réaliser des exercices d'attelages et de dételage.
- **3 heures de formation en circulation** qui met l'accent notamment sur la maîtrise de l'ensemble, les angles morts, les changements de direction, la prise en compte des autres usagers, l'information et la communication avec les autres usagers, l'anticipation, les distances de freinage et d'arrêt, les trajectoires, le croisement et le dépassement.

Obtention du permis B96

Pas d'examen ! A l'issue de la formation, une attestation de suivi vous est remise. Elle vous permettra d'obtenir le permis B96 délivré en préfecture

AUTO MOTO ECOLE GENEVEY

16 AV DR GUYONNET
38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS

24 RUE BAYARD
38260 LA COT EST ANDREE

agr:08620/00170

VI. Programme de formation au Permis BE

Objectifs de la formation

- Être capable de conduire en sécurité un véhicule de la catégorie B dont le PTAC n'excède pas 3,5 tonnes, tractant une remorque dont le PTAC n'excède pas 3,5 tonnes. Le PTAC total de l'ensemble n'excédant pas 7 tonnes.
- Assurer sa sécurité et celle de son environnement

Public ciblé

- Toute personne titulaire du permis B

Pré-requis

- Être titulaire du permis B pour suivre la formation permis EB
- Être apte à la visite médicale
- Être âgé de 18 ans minimum
- Maîtrise du français à l'oral et à l'écrit

Programme

Introduction à la formation permis EB

- Pluie, neige, verglas, brouillard, vent, distance d'arrêt
- Conduite en montagne ou zones accidentées
- Hygiène et conduite
- La fatigue
- Le chargement
- Le stationnement
- Le dépassement
- Centre de gravité - force centrifuge - stabilisateur
- La vitesse - l'anticipation- les situations d'urgence
- Le freinage
- Le porte-à-faux, les angles morts
- L'assurance
- Le passage à niveau - ponts- tunnels - ouvrages d'art - plantations- itinéraire

Vérification à effectuer

- Système de direction du véhicule tracteur
- Niveau du liquide de frein
- Suspension de la remorque

AUTO MOTO ECOLE GENEVEY

**16 AV DR GUYONNET
38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS**

**24 RUE BAYARD
38260 LA COT EST ANDREE**

agr:08620/00170

- Un pneu du véhicule tracteur et un pneu de la remorque
- Feux, dispositifs réfléchissants et indicateurs de changement de direction de l'ensemble
- Rétroviseurs additionnels : état, fixation
- Lave glaces, essuie-glaces
- Portes, fenêtres et/ou vantaux (caravane), hayon

Dételage de la remorque

- Frein, roue jockey, filin, câble, électrique, ouverture tête d'attelage, séparation du véhicule tracteur et de la remorque (1 mètre minimum)

Attelage de la remorque

- Vérifications du système d'attelage:
 - Stabilisateur, plots et prise électrique, état et fixation de la ferrure, graissage de la boule
- Positionnement du véhicule tracteur ou positionnement de la remorque
 - Verrouillage de la tête d'attelage, mise en place du filin et du câble électrique, remontée de la roue jockey, desserrage du frein

Manoeuvres avec une remorque

Méthodes pédagogiques pour le stage Permis BE

- Apports théoriques et pratiques
- Exercices pratiques
- Tests
- Préparation et inscription aux examens formation permis EB

Encadrement

La formation est assurée par l'équipe pédagogique.

Modalité d'évaluation et de validation

Evaluation : Epreuve hors circulation d'admissibilité et épreuve en circulation (durée totale 60 min)

AUTO MOTO ECOLE GENEVEY

16 AV DR GUYONNET
38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS

24 RUE BAYARD
38260 LA COT EST ANDREE

agr:08620/00170

Validation : En cas de réussite aux examens, obtention du permis BE. Chaque participant reçoit également une attestation de fin de formation.

VII. Programme de formation code 78

La formation est réalisée sous la présence effective et constante de l'enseignant titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Objectifs pédagogiques

L'objectif de cette formation de 7h est de régulariser votre permis de conduire et de vous donner le droit de conduire tout type de véhicule de la catégorie B : vous ne serez plus restreint à conduire uniquement un véhicule muni d'une seule boîte automatique.

Public concerné

Seuls les élèves titulaires de la catégorie du permis B avec la mention 78 depuis au moins 6 mois, c'est-à-dire qui ont passés leur permis de conduire en boîte automatique sont concernés par cette formation.

Les élèves ayant passés leur permis en boîte automatique pour raison médicale ne sont pas autorisés à suivre cette formation !

Conditions d'organisation de la formation

La formation est dispensée à bord d'un véhicule à changement de vitesses manuel agréé, relevant de la catégorie B du permis de conduire appartenant à l'établissement. Dans le véhicule prennent place l'enseignant de la conduite installé à l'avant droit et l'élève installé au poste de conduite.

Prérequis

- Avoir réussi l'examen pratique avec un véhicule automatique

Déroulement de la formation

Cette formation est pratique, mais des apports théoriques indispensables sont délivrés par l'enseignant, à bord du véhicule.

Elle comprend deux séquences :

AUTO MOTO ECOLE GENEVEY

16 AV DR GUYONNET
38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS

24 RUE BAYARD
38260 LA COT EST ANDREE

agr:08620/00170

- Séquence 1 : (2h) Dans un trafic nul ou faible, l'élève doit acquérir les connaissances et les compétences suivantes :
 - Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre ;
 - Etre en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

Une partie de cette séquence, limitée à une heure, peut être réalisée sur simulateur, notamment pour apprendre à utiliser la boîte de vitesses manuelle.

- Séquence 2 : (5h)

Cette séquence se déroule dans des conditions de circulation variées, simples et complexes. Elle permet l'acquisition des compétences suivantes :

 - Savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'écoconduite ;
 - Etre en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.

Obtention du permis B

A la fin de la formation, une attestation est délivrée au conducteur et un exemplaire est transmis à l'autorité administrative. Le conducteur est autorisé à conduire un véhicule de la catégorie concernée en boîte manuelle qu'à partir du moment où il est possession du titre définitif de conduite correspondant.